



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

cfdt.nationale@bnpparibas.com

Richard PONS



Délégué syndical national
07 62 32 58 07

Cédric GRENIER



Délégué syndical national adjoint
06 67 92 25 69

Julie LEQUEUX



Déléguée syndicale nationale adjointe
06 60 68 60 35

Pierre RIVIÈRE



Représentant syndical national
06 65 64 56 98

Laurent COURRIER



Représentant syndical national adjoint
06 68 05 69 06



L'INFO VRAIE Cfdt

Pour distinguer le **vrai** du **faux**.
Votre nouveau RDV Cfdt !

4 février 2022

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS D'INFORMATIONS : L'INFO VRAIE !



La Cfdt BNP Paribas vous invite également à découvrir **ses informations en vidéo**.

L'info Vraie ! c'est une « émission » qui répondra, en moins de 5 mn, aux questions que vous pouvez vous poser et qui reviendra sur l'actualité de BNP PARIBAS.

Chaque mois, la Cfdt BNP PARIBAS vous proposera un épisode à suivre sur le support que vous préférez, au moment que vous préférez. Il suffit pour cela :

De scanner le QR code suivant et de cliquer sur PLAY !



Ou de suivre

[CE LIEN](#)

[et de cliquer aussi sur PLAY !](#)



**Au programme de cet épisode #1 :
Le forfait jours des cadres chez BNP Paribas.**

INFO MINUTE - Evolutions du Protocole Sanitaire à partir du 7 février

- **Fin du TAD** et retour à l'application de l'accord télétravail.
- Une « souplesse » d'une seule journée en TAD supplémentaire (sans indemnisation), **pourrait être accordée** jusqu'au 18 février, en complément de votre formule de télétravail, sous réserve d'acceptation du manager.
- **Les personnes vulnérables** conservent le droit au TAD à 100 %.
- **TAD possible pour les parents** qui ne peuvent faire garder leurs enfants non acceptés en classe. Cette souplesse ne sera PAS accordée pendant la période de vacances scolaires.